



Direction Départementale de la Santé, de la Jeunesse et des Sports

14 rue de la Porte de Bourgogne 08011 CHARLEVILLE-MEZIERES

tél : 03.24.52.67.30 fax : 03.24.09.01 mel. : dd008@jeunesse-sports.gouv.fr,
site : www.ddjs-ardennes.jeunesse-sports.gouv.fr

Affaire suivie par Madame Armèle FAUCONNIER
03.24.52.67.49

**LES COMPAGNONS DES JOURS
HEUREUX**
26 rue Jean Jaurès
BP 8214
78108 SAINT GERMAIN EN LAYE CEDEX

Récépissé de déclaration n° 082350001 d'un local hébergeant des mineurs

Local

Dénomination : LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX

Exploitant

Identité : LES COMPAGNONS DES JOURS HEUREUX

Implantation

14 rue de la rosière

08440 ISSANCOURT-ET-RUMEL

Tél : 0324521588

Caractéristiques local

Nombre de lits ou capacité de couchage : 55

Date de l'avis pour l'accueil des enfants de moins de 6 ans :

Date de déclaration auprès de la direction des services vétérinaires :

Caractéristiques ERP

Type : R Catégorie : 5

Date dernière visite commission sécurité : 01/07/2003

Date arrêté municipal d'ouverture :

Remarques éventuelles :

Fait le 11 juin 2007 à Charleville-Mézières,

la Directrice Départementale de la Jeunesse,
des Sports et de la Vie Associative

Françoise BOURY-GOVI

Le déclarant s'engage à signaler toute modification ultérieure des éléments de la déclaration ou dans l'aménagement, l'équipement ou l'utilisation des locaux par écrit et dans les 15 jours suivant cette modification.

Ce récépissé atteste que l'exploitant a bien fait la déclaration prévue aux articles L. 227-5 et R. 227-2 du code de l'action sociale et des familles conformément aux modalités prévues par l'arrêté du 25 septembre 2006.

Il n'exonère le déclarant d'aucune de ses responsabilités et ne fait pas obstacle à ce que l'autorité administrative compétente s'oppose, interdise, interrompe le séjour se déroulant dans ce local ou prenne toute autre mesure administrative prévue aux articles L. 227-5 et suivant du code de l'action sociale et des familles.